FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Procès-verbal de la 12ème Assemblée Générale Ordinaire

Jeudi 18 Novembre 2021

En Présentiel et en Webinaire

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit novembre à 19 heures 30, les membres de l'association se sont réunis en présentiel au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby sis au 9 rue Omer Talon 75011 Paris ou en Webinaire sur convocation du 3 novembre 2021 parue dans le Bulletin Officiel (B.O.) de l'Association n° 17 du 4 novembre 2021, n° 18 du 12 novembre 2021 et n° 19 du 18 novembre 2021.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Florian GRILL, en sa qualité de Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby. Le secrétariat est assuré par Monsieur Thierry CHEVALIER, Secrétaire Général.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Ouverture de la 12ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
3. Désignation des scrutateurs
4. Lecture du rapport financier présenté par le Trésorier Général
5. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
6. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2021
7. Affectation du résultat de l'exercice 2020/2021
8. Approbation des conventions réglementées
9. Clôture de la 12ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

1. Ouverture de la séance par le Président de la LIFR

Le Président Florian GRILL ouvre la séance de la 12ème Assemblée Générale Ordinaire et passe la parole au Secrétaire Général pour la présentation du déroulement de cette Assemblée Générale.

Thierry CHEVALIER présente le déroulement de cette Assemblée Générale (voir le document en **annexe 1** du présent procès-verbal).

Le Président reprend la parole.

« L'AG Financière est consacrée aux chiffres alors je vais vous en donner quelques-uns sans pour autant empiéter sur ceux d'Alain COLLAS.

- Aucun déficit de la LIFR en 5 années de mandats : nous ne dépensons pas l'argent que nous n'avons pas.
- 13% de croissance des licenciés vs N-1 au 16 novembre.

- Dans le détail vs N-1 :
 - Baisse de – 10 % sur les cadets / juniors ce qui doit attirer notre attention.
 - Stabilité sur les seniors : + 0,1 %
 - Hausse sur les encadrants : + 6 %
 - Forte Hausse sur les éducateurs : + 15 %
 - Forte hausse sur les Ecoles de Rugby : + 3 2% avec toutes les catégories en hausse, y compris M14
 - Forte hausse sur le loisir : + 53 %
 - Forte hausse sur le 5 : + 34 %
- Peut-être l'impact de nos actions Ambassadeurs Scolaires, AST dans les QPV... et de l'action des clubs et CD pendant l'été.
- Près de 95 % des rencontres qui se jouent.
- 1000 professeurs des écoles formés versus 119 l'année dernière.
- Dans le cadre du programme QPV :
 - près de 8000 jeunes vus sur le terrain dont 44% de filles,
 - Près de 200 actions menées
 - 250 nouveaux licenciés sur objectif de 480
- 16 sections de rugby santé ou rugby adapté sur 150 clubs.
- 80 % des Ecoles de Rugby sont labellisées.
- La LIFR est N°1 sur le Rugby Loisir et le Rugby à 5.
- La LIFR est en pointe sur le Rugby à 7 avec 9 dates à 7 ou X et 13 dates à XV.
- Plus de 600 formations Brevet Fédéral et certification Qualiopi en cours.
- La mise en place des conventions est en cours avec les Comités Départementaux.
- Plus de 190 terrains qualifiés en partant de 42 en 2017/2018.

Les indicateurs sont donc globalement dans le vert même si cadets et juniors et réserve PH doivent nous inquiéter. »

Je passe maintenant la parole à Jean-Louis TAUTOU qui va vous faire le rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs. »

2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Jean-Louis TAUTOU donne lecture de la vérification des pouvoirs pour cette Assemblée Générale :

- Nombre de clubs affiliés : 149
 - Représentant : 910 voix

- Nombre de clubs présents et représentés : 64 soit 42,95 %
 - Représentant : 512 voix soit 56,26 %

Florian GRILL demande si une personne a des observations à faire sur le décompte présenté.

Aucune observation n'a été faite.

Le rapport présenté, et figurant en **annexe 2** du présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité.

3. Désignation des Scrutateurs

Florian GRILL propose de désigner Messieurs Christian GUTIERREZ et Jean-Jacques RICARD comme Scrutateurs.

Florian GRILL demande si une personne a des observations à faire sur cette proposition.

Par vote main levée, la proposition est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4. Lecture du rapport financier 2020/2021 par le Trésorier Général

Alain COLLAS, Trésorier Général, présente le rapport financier de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby pour la saison 2020/2021.

La présentation du bilan financier est en **annexe 3** du présent procès-verbal.

« Bonsoir à toutes et tous,
Merci de votre présence,

Je vais vous présenter les comptes au 30 juin 2021 de la Ligue Ile de France de Rugby.

Exercice particulier sous les impacts liés au Covid 19, le premier exercice comptable pour Corinne Bernois qui a remplacé Claudine Legros en décembre 2020, de l'embauche de Patricia Amoros et de 21 animateurs sportif territoriaux en C.D.D.

Les comptes de la saison 2020/2021, joints à la convocation de cette Assemblée Générale ont été élaborés conformément aux règles comptables prévues par les articles 121-1 et 121-5 du Plan Comptable Général et les prescriptions du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement de l'Activité des Normes Comptables 2020-08 obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Le contrôle et la vérification de ces comptes ont été effectués par le Cabinet Union Fiduciaire de Paris sous la responsabilité de Monsieur Pierre ANCELY.

Merci à Monsieur ANCELY et son équipe pour leurs travaux et de sa présence ce soir.

La situation de notre Ligue au 30/06/2021 a été établie sur la base de la comptabilité générale rapprochée au budget.

Tout d'abord les grands agrégats du bilan, véritable photo de la structure financière de la Ligue.

Au passif les apports durables les fonds propres pour 1246 K€ (1133 K€) véritable patrimoine de la Ligue résultat de la gestion intégrée, ces fonds propres continuent à se restructurer (1022 K€ lors de l'arrêté du CIFR au 30/06/2018) suite à la fusion absorption CIFR/Ligue.

Les dettes financières (emprunts) deux prêts auprès de la Société Générale pour 3 K€, prêts soldés depuis juillet 2021 pour le 9 rue Omer Talon et septembre 2021 pour le 07 et un prêt auprès de la FFR pour 37 K€ qui sera soldé en janvier 2023. Charges en moins sur 2021/2022 – 47 000 K€.

Suivent les comptes de tiers (dettes) pour 955 K€ (1 084 K€) constitués en majorité par les comptes clubs, les CD, les autres charges à payer, les créditeurs divers, les fournisseurs et les dettes fiscales et sociales en cours (caisses sociales taxes sur les salaires, provision congés payés).

Soit un total du passif de 2241 K€.

Les emplois sont regroupés à l'actif toujours classés par ordre de liquidité croissant.

Les immobilisations pour 1056 K€ montant net après les amortissements (terrains, constructions et agencements).

L'actif circulant, les comptes de tiers, s'élèvent à 672 K€ avec l'intégration des charges constatées d 'avance de 36 K€. Ces comptes de tiers sont essentiellement constitués par les produits à recevoir pour 201 K€ (subventions). Le compte Ligue à la FFR pour 244K et les clubs (le dû par les clubs) pour 144K€ et les CD pour 8 K€, les clients, fournisseurs et comptes rattachés à 27 K€.

Un focus sur la situation des clubs et C.D au 30 juin 2021.
Le dû aux clubs par la Ligue s'élève à 337 949 € (378 820 €) aux Comités Départementaux 133 372 € (117 794 €)
Le dû par les clubs 144 443 € (381 442 €) par les Comités Départementaux 7 871 € (10 734 €)

Situations totalement maitrisées et quasi régularisée à ce jour.

La situation des comptes financiers confirme mes propos à 513 K€ au 30 juin 21 (590 K€).

Soit une trésorerie nette au 30 juin de 437 889,23K€ (470 316,83 K€ soit une baisse de – 32 427.60 €) après prise en compte de ce que je viens d'évoquer à l'instant au sujet des clubs, des comités départementaux en y intégrant le solde de notre compte à la F.F.R. Totalement disponible (243 746,52 €) et le compte bancaire.

TOTAL de L'ACTIF : 2 241 K€

L'indépendance des exercices comptables est toujours maintenue.

Le bon niveau de nos fonds propres nous permet de ne pas payer les frais d 'agios et d 'avoir une situation de la Trésorerie à l'équilibre toute l'année.

Nous allons maintenant évoquer l'activité 2020/2021 de notre Ligue rapprochée au budget révisé Covid 19 oblige.

Les produits se décomposent de la façon suivante

- Les subventions F.F.R
- Les aides des F.F.R
- Les autres subventions et aides :

Concernant le Plan Sportif Emploi (198 500 €) nous avons enregistré cette année trois semestres suite à un décalage de la première année de versement (2019) ou il n'y a pas été possible d'imputer la somme reçue sur les deux semestres de l'année civile soit pour la saison 2018/2019 et la saison 2019/2020, la notification a été reçue trop tardivement avec une incidence de + 78 000 €.

Pour l'aide aux versements des cotisations URSAFF de 45 886 €, un dossier est toujours en cours pour un versement complémentaire.

Pour l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) l'indemnisation prévue au budget a bien été perçue pour 70 369 € mais imputée directement en déduction du compte de charges de personnel. Cette aide est sans incidence sur le compte de résultat car nous avons rémunéré l'ensemble du personnel à 100 % et concernant le reversement F.F.R. pour les C.T.C. cette aide a été prise en compte.

- Les autres recettes :

Partenariat sans les dons intégrés comptablement en produits exceptionnels pour 23 500 €.

Autres produits : vente de maillots (5 360 €), location du 07 (11 057 €), convivialité des officiels de matches (2 223€) Dons manuels bénévoles, abandon des frais de mission des bénévoles donnant lieu à reçu fiscal sur 2020 (en diminutions de 57,50 %.

Mise à disposition de personnel (AST)versées par les clubs.

Total des autres recettes 436 003 €.

Soit un total des produits de 2 202 923 € différence par rapport au budget, essentiellement due aux tablettes (36 500 €) avance indemnités kilométriques clubs (147 841 €) aide PSE (78 000 €) et subventions et aide dans le cadre de l'action QPV près de (100 000 €) et diverses différences.

Un zoom sur la répartition de ces recettes.

Voilà maintenant comment nous avons engagé ces ressources.

- Achats de marchandises
- Autres achats et charges externes

Location et maintenance : garage, matériel maintenance informatique et télécom.

Location et entretien matériels sportifs, véhicules locations terrains.

Déplacements et organisations sportives : peu d'organisations sportives mais frais de déplacement dans le cadre de la formation, des officiels de matches même réduits, stages, séminaires.

- Autres charges
- Impôts et taxes
- Charges de personnel
- Subventions reçues et reversées, accordées

Ambassadeurs 22 344 €

- Autres charges

Total des charges 2 081 440 €. Différence /budget : kms clubs, tablettes, APE, Sections Sportifs.

Zoom cette fois sur la répartition des charges.

- Charges de personnel 54.17%,
- Subventions accordées et reversées 12.71%,
- Dotations amortissements 4.22%

Compte de résultats :

- impact positif de 78 K€
- Subvention PSE – aide aux paiement charges sociales 25 K€
- Les activités type finales régionales non réalisées ont été remplacées, kakémonos, Kits EDR, séminaires de reprises, les journées Technique de Meaux, ... se reportent au rapport d'activité présenté à l'AG de juin.
- Donc un résultat réel plus près de 15/20 K€ (budget revissé prévu à + 36 673 €)

Affectation du résultat :

- Le résultat de + 121 523,71 euros est porté en Report à nouveau, qui s'élève ainsi à : + 541 722,42 euros.
- L'apport sans droit de reprise de - 97 311,25 euros est fusionné avec les fonds propres sans droit de reprise qui s'élèvent ainsi à + 642 688,75 euros.

Merci de votre écoute. »

5. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes

Pierre ANCELY, Commissaire aux Comptes, présente le rapport sur les comptes annuels et le rapport sur les conventions réglementées.

Ces documents figurent en **annexe 4** du présent procès-verbal.

6. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2021

Le Président remercie Alain COLLAS pour cette présentation du rapport imagée et dynamique.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des questions sur le rapport financier lu par le Trésorier Général et propose, sauf avis contraire, de passer au vote.

Sans autre observation, il soumet au vote le rapport parlé, visuel et écrit.

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante (voir procès-verbal de constat d'huissier en **annexe 5** du présent procès-verbal) :

Approuvez-vous le rapport financier au 30 juin 2020 présenté par le Trésorier Général ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 64	représentants 512 voix
Nombre de votants	: 45 soit 70,31 %	représentants 363 voix soit 70,90 %

Résultat du vote

Oui	**: 357 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	
Abstention	**: 6 voix**	

Le rapport financier présenté par le Trésorier Général est approuvé par l'Assemblée Générale

7. Affectation du résultat de l'exercice 2020/2021

Le Président rappelle la proposition d'affectation du résultat de 121 523,71 Euros :

- En report à nouveau pour + 121 523,71 € qui sera ainsi porté à + 541 722,42 €.

- L'apport sans droit de reprise de - 97 311,25 euros est fusionné avec les fonds propres sans droit de reprise qui s'élèvent ainsi à + 642 688,75 euros.

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante (voir procès-verbal de constat d'huissier voir en **annexe 5** du présent procès-verbal) :

Approuvez-vous l'affectation du résultat financier de l'exercice 2020/2021 ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 64	représentants 512 voix
Nombre de votants	: 45 soit 70,31 %	représentants 363 voix soit 70,90 %

Résultat du vote

Oui	**: 357 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	
Abstention	**: 6 voix**	

L'affectation du résultat financier 2020/2021 est approuvé par l'Assemblée Générale

8. Approbation des conventions réglementées

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante (voir procès-verbal de constat d'huissier en **annexe 5** du présent procès-verbal) :

Approuvez-vous les conventions règlementées ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 64	représentants 512 voix
Nombre de votants	: 45 soit 70,31 %	représentants 363 voix soit 70,90 %

Résultat du vote

Oui	**: 357 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	
Abstention	**: 6 voix**	

Les conventions règlementées sont approuvées par l'Assemblée Générale

9. Clôture de la 12ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Le Président remercie une nouvelle fois les clubs présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la 12ème Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby à 21 heures 35.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, signé par le Président et le Secrétaire Général.

Fait à Paris, le 18 novembre 2021.

Le Président	Le Secrétaire Général
Florian GRILL	**Thierry CHEVALIER**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

ANNEXE 1

Présentation concernant le déroulement de l'Assemblée Générale

ORGANISATION DE L'AGO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Quand et comment voter ?

Quand :

Depuis le mercredi 17 novembre à 9 heures et jusqu'à 30 mn après la présentation des rapports du Commissaire aux Comptes.

Comment :

En utilisant le lien se trouvant dans le mail que vous avez reçu ce mardi 16 novembre en copiant / collant votre code d'invitation unique et sécurisé.

Si vous rencontrez la moindre difficulté et pour toutes questions techniques, contactez exclusivement le support technique i-Périclès qui est disponible jusqu'à la clôture des votes uniquement par mail à l'adresse :

support@i-pericles.fr

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Les résolutions à voter ?

Approuvez-vous le Rapport Financier au 30 juin 2021 présenté par le Trésorier Général ?

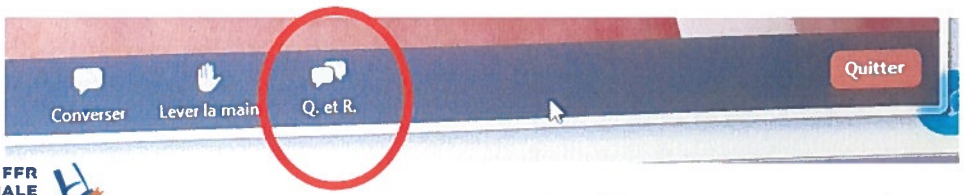
Approuvez-vous l'affectation du résultat financier 2020/2021 ?

Approuvez-vous les Conventions Règlementées ?

Comment poser des questions ?

Vous êtes en mode « spectateur » et de ce fait il ne vous est pas possible d'intervenir oralement.

Vos questions devront être posées par écrit via l'icône « Q. et R. » qui se trouve en bas de votre écran en mentionnant votre prénom, nom et votre club à la fin de votre question (dans le cadre de la rédaction du PV). Les questions anonymes ou avec un pseudo ne seront pas prises en compte.



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Quand poser des questions ?

Vous pourrez poser des questions :

- **Pendant et après la présentation du Rapport Financier**
- **Pendant et après la présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**

Pour conclure, pas de panique !

Si par mégarde ou fausse manipulation, vous veniez à vous déconnecter du webinaire, vous pourrez vous reconnecter sans problème.



Ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire « Financière »

- Ouverture de la 12ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
- Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
- Désignation des scrutateurs
- Lecture du rapport financier présenté par le Trésorier Général
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2021
- Affectation du résultat de l'exercice 2020/2021
- Approbation des conventions réglementées
- Clôture de la 12ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

ANNEXE 2

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Composition de la Commission

Président :

Jean-Louis TAUTOU

Membres :

Claude GAY
Pascal HORBER

DEPARTEMENTS	Nombre de Clubs	Nombre de Licenciés	Nombre de Voix	Vérification des Pouvoirs		
				Nombre de Clubs présents	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
PARIS	13	3 381	95	6	1 853	55
SEINE ET MARNE	17	2 910	103	9	1 881	67
YVELINES	23	4 628	152	13	3 648	113
ESSONNE	25	3 757	137	10	1 988	68
HAUTS DE SEINE	29	5 532	169	7	2 840	76
SEINE SAINT DENIS	17	2 635	100	5	878	34
VAL DE MARNE	14	2 641	93	9	1 920	66
VAL D'OISE	11	1 679	61	5	967	33
TOTAL	149	27 163	910	64	15 975	512
			Soit :	42,95 %	58,81 %	56,26 %

ANNEXE 3

Bilan financier de la saison 2020/2021

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

RAPPORT FINANCIER 2020/2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BILAN

LES GRANDS AGRÉGATS

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

BILAN au 30/06/2021

ACTIF au 30/06/2021	PASSIF au 30/06/2021
Immobilisations 1 056 K€	Fonds Propres 1 246 K€
Actif circulant (Compte de Tiers) 672 K€	Dettes financières (Emprunts) 40 K€
Comptes Financiers 513 K€	Comptes de Tiers 955 K€
2 241 K€	2 241 K€

COMPTES ANNUELS 2021/2022

PRODUITS

		2020/2021	Budget 2020/2021
Fédération Française de Rugby Subventions	Plan d'Orientation Stratégique [POS]	374 560	374 573
	Aides aux salaires	551 273	506 877
	Académie Pôle Espoir Lakanal (salaire)	5 000	2 500
	Plan de relance FFR :		
	Frais mutations Ligue	24 130	
	Frais mutations FFR	16 694	25 000
	Tablettes	36 500	
	Centre de suivi M15	6 650	7 700
	TOTAL	1 014 807	916 650

		2020/2021	Budget 2020/2021
Fédération Française de Rugby Aides	Académies Pôle Espoir :		
	Lakanal	26 200	39 000
	Aulnay sous Bois	8 678	
	Paris	1 000	
	Brétigny sur Orge	10 500	
	Services Civiques	11 070	7 600
	Sections Sportives	11 475	
	Avance indemnités KM Clubs	147 841	
	Aide à l'arbitrage		30 000
	TOTAL	216 764	76 600

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Autres Subventions et Aides

	2020/2021	Budget 2020/2021
Agence Nationale du Sport (ANS)		
Académie Pôle Espoir Lakanal	10 300	10 300
Développement	61 750	54 500
Plan Sport Emploi	198 500	166 000
Conseil Régional d'Ile-de-France		
Développement pratique sportive	77 000	77 000
Formation	34 000	34 000
Stages été 2020	6 500	
Préfectures et Conseils Départementaux (QPV)	55 334	
Pôle Emploi (QPV)	30 786	
AFDAS (aide à l'apprentissage)	15 333	
URSSAF (aide aux versements des cotisations)	45 886	45 885
Indemnisation Etat (APLD)		87 054
TOTAL	535 389	474 739

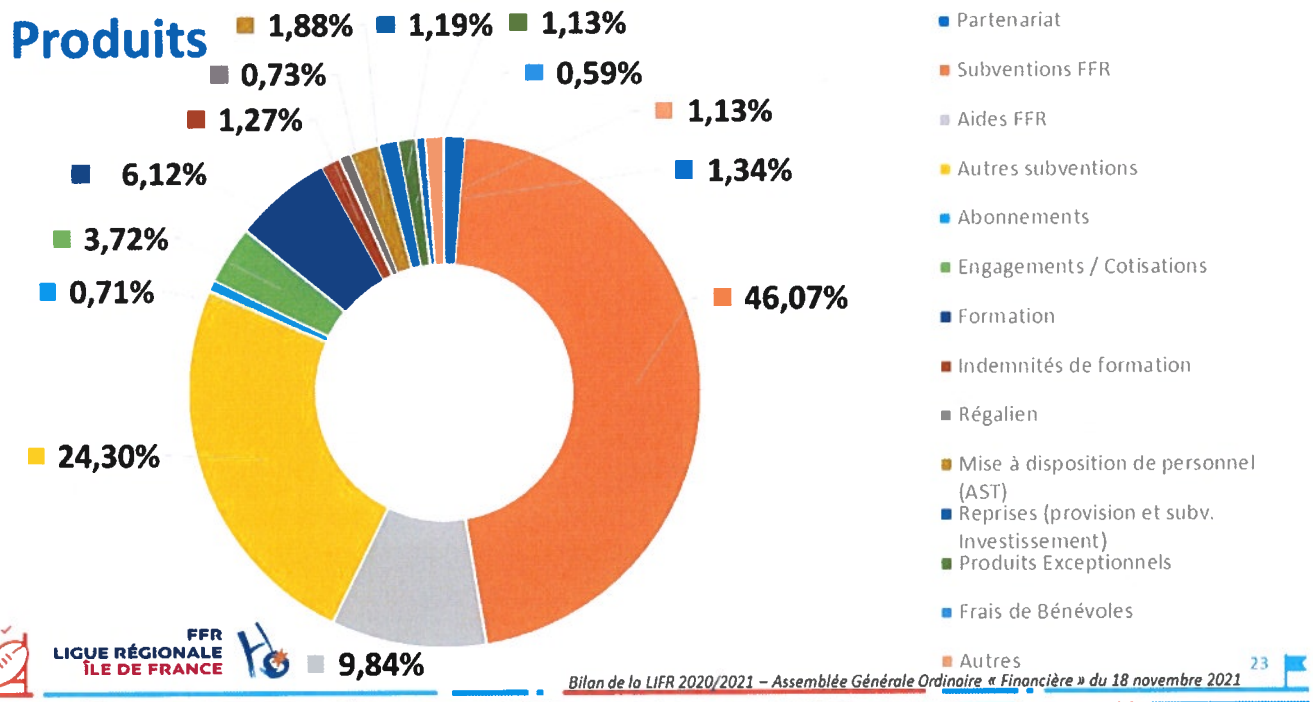
LES AUTRES RECETTES

	2020/2021	Budget 2020/2021
Recette sur matches	810	
Partenariat	29 500	17 500
Bulletin Officiel	15 600	14 100
Engagements / Cotisations	81 920	83 800
Formation	134 740	155 240
Indemnités de formation	27 950	68 000
Régalien (amendes / sanctions)	16 005	16 000
Autres produits	18 663	36 000
Frais de Bénévoles	12 889	
Mise à disposition de personnel (AST)	41 400	
Reprise sur subvention investissement	8 250	1 400
Reprise provision IFC	18 007	
Produits exceptionnels (y compris Dons)	24 937	2 500
Produits sur exercices antérieurs	5 332	
TOTAL	436 003	394 540

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

TOTAL DES PRODUITS

2020/2021	Budget 2020/2021
2 202 963	1 862 529



COMPTES ANNUELS 2021/2022

CHARGES

Achats de Marchandises

	2020/2021	Budget 2020/2021
Pharmacie	265	4 755
Récompenses	5 962	5 000
Equipements sportifs	26 671	37 410
Achats autres	10 662	15 000
TOTAL	43 560	62 165

Autres Achats et Charges Externes

	2020/2021	Budget 2020/2021
Fournitures administratives	7 387	8 000
Produits d'entretien	3 025	
EDF / Eau	3 484	4 800
Frais locaux	77 339	50 890
Location et maintenance : matériel, mobilier bureau)	57 970	73 470
Location et entretien : matériels sportifs)	1 804	
Frais de publication	1 058	756
Frais postaux et téléphoniques	30 772	22 309
Déplacements et organisations sportives	97 633	117 810
Déplacement Bénévoles	12 889	
Missions et réceptions	16 108	
Frais de formation	12 020	
TOTAL	321 489	278 035

Autres Charges

	2020/2021	Budget 2020/2021
Honoraires intervenants	71 554	51 600
Vie de la Ligue	10 370	
Sous-traitance	49 885	3 800
Frais bancaire	1 489	6 500
Licences et logiciel de gestion des ressources humaines	9 150	
Assurances	4 811	1 721
Divers	10 564	
TOTAL	157 823	63 621

Impôts et Taxes

	2020/2021	Budget 2020/2021
Taxes sur les salaires	38 081	44 500
Taxe formation continue et professionnelle	13 610	5 000
Taxe foncière	7 071	5 000
Autres Impôts	336	
TOTAL	59 098	54 500

Charges de Personnel

	2020/2021	Budget 2020/2021
Rémunérations	820 663	758 008
Charges sociales	252 918	346 052
Autres Charges de Personnel	54 015	71 500
TOTAL	1 127 596	1 175 560

Subventions Accordées et Reversées

	2020/2021	Budget 2020/2021
Subventions accordées aux clubs	22 344	
Subventions reversées aux clubs	201 731	88 975
Subventions reversées aux Académies Pôle Espoir (aide aux familles)	29 000	
Subventions reversées aux Sections Sportives	11 475	
TOTAL	264 550	88 975

Autres Charges, dotations, amortissements et provisions

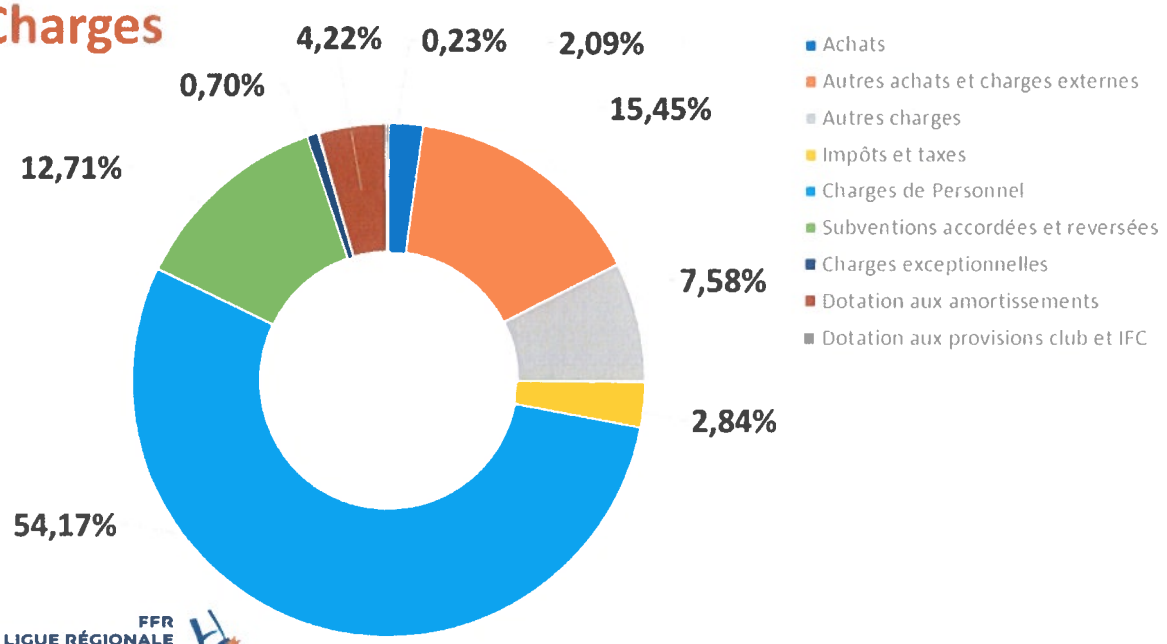
	2020/2021	Budget 2020/2021
Dotation aux amortissements	87 934	87 000
Charges Exceptionnelles	14 541	10 000
Charges Financières	4 849	6 000

FFR LIGUE RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

TOTAL DES CHARGES

2020/2021	Budget 2020/2021
2 081 440	1 825 856

Charges



COMPTES ANNUELS 2021/2022

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

(en Milliers d'euros)	2020 / 2021
Produits d'Exploitation	2 164
Charges d'Exploitation	2 062
Résultat d'Exploitation	102
Produits Financiers	0
Charges Financières	- 5
Résultat Financier	- 5
Résultat Courant *(resultat d'exploitation + résultat financier)*	97
Produits Exceptionnels	39
Charges Exceptionnelles	15
Résultat Exceptionnel	24
RESULTAT DE L'EXERCICE	121

COMPTES ANNUELS 2021/2022

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de + 121 523,71 euros est porté en Report à nouveau, qui s'élève ainsi à : + 541 722,42 euros.

L'apport sans droit de reprise de - 97 311,25 euros est fusionné avec les fonds propres sans droit de reprise qui s'élèvent ainsi à + 642 688,75 euros.

ANNEXE 4

Rapports du Commissaire aux Comptes

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9, rue Omer Talon 75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Aux Membres de l'association LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021 de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY (LIFR), association loi 1901 reconnue d'utilité publique, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier Général et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris,
Le 10 Novembre 2021

Le Commissaire aux comptes
UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

P. I. F

Pierre ANCELY

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

LIGUE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

COMPTES ANNUELS

AU 30 JUIN 2021

ACTIF	Montants Brut	Amortissements Provisions	Montants Nets au 30 JUIN 21	Montants Nets au 30 JUIN 20
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	0,00	0,00	0.00	0,01
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	375 400,00		375 400,00	375 400,00
Constructions	1 051 120,00	484 938,00	566 182,00	599 968,00
Agencements	671 098,94	607 659,84	63 399,10	87 485,82
Autres immobilisations corporelles	109 644,41	64 250,01	45 354,40	53 690,87
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	2 207 263,35	1 156 927,85	1 050 335,50	1 116 544,69
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	6 100,45		6 100,45	8 100,45
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1) à (3)	2 213 363,80	1 156 927,85	1 056 435,95	1 124 645,15
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	16 417,24		16 417,24	28 519,69
Fournisseurs et comptes rattachés	11 098,88		11 098,88	21 532,54
Personnel	0,00		0,00	98,53
Clubs	153 557,37	9 114,55	144 442,82	381 442,26
Arbitres	4 082,75		4 082,75	3 489,61
Comités départementaux	7 871,35		7 871,35	16 754,13
Autres débiteurs divers	6 386,96		6 586,96	1 922,73
Produits à recevoir	201 398,26		201 398,26	119 904,93
Produits à recevoir FFR	243 746,52		243 746,52	16 240,45
Etat et collectivités	0,00		0,00	11 537,26
TOTAL CREANCES (4)	644 759,33	9 114,55	635 644,78	595 422,08
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (5)	70 420,01	0,00	70 420,01	70 420,01
DISPONIBILITES				
Banques	442 302,03		442 302,03	517 424,13
C C P			0,00	0,00
Caisse	427,00		427,00	1 925,09
TOTAL DISPONIBILITES (6)	442 729,03	0,00	442 729,03	519 349,22
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (7)	35 912,29		35 912,29	14 122,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT (4) à (7)	1 193 820,66	0,00	1 184 706,11	1 199 314,22
TOTAL ACTIF (1) à (7)	3 407 184,46	1 166 042,40	2 241 142,06	2 323 959,37

PASSIF	Montants Nets au 30 JUIN 21	Montants Nets au 30 JUIN 20
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	740 000,00	740 000,00
Apport sans droit de reprise	497 311,25	497 311,25
Projet Associatif		
Report à nouveau	420 198,71	286 631,44
Report à nouveau changement de méthode	0.00	0,00
Resultat de l'exercice	121 323,71	153 567,27
TOTAL FONDS PROPRES (8)	1 184 411,17	1 062 897,46
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES		
Subvention d'Investissement AMENAGEMENT (9)	62 026,00	70 126,00
TOTAL FONDS PROPRES (8) & (9)	1 246 437,17	1 133 163,46
PROVISIONS		
Provision Pour risques	57 988,00	75 994,75
DETTES		
Emprunts auprès d'établissements de crédit (10)	3 375,50	52 237,08
Emprunts auprès FFR (11)	36 718,63	34 539,73
Dépôts reçus (12)		
Clients et comptes rattachés (13)		98,53
Fournisseurs et comptes rattachés (14)	101 796,17	86 521,79
Dettes fiscales et sociales		
Personnel	95 769,06	60 818,00
Caisses sociales	101 441,25	79 458,62
Etat et collectivités	17 607,06	33 216,33
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES (15)	214 417,37	173 472,95
Autres dettes		
Arbitres	1 649,83	2 271,91
Clubs	337 948,6	378 820,84
Comités départementaux	133 271,89	117 79-,02
Compte courant FFR	0,00	18 020,25
Subventions FFR à reverser	0.00	2 500,00
Autres créditeurs divers	28 295,21	32 102,60
Autres charges a payer	16 631,92	17 951,93
TOTAL AUTRES DETTES (16)	528 917,49	569 551,58
Produits constatés d'avance (17)	58 491,71	118 478,03
TOTAL DETTES (10) à (17)	936 716,89	1 114 801,16
TOTAL PASSIF (8) à (17)	2 241 142,06	2 323 959,37

LIFR Exercice 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021

ANALYSE DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

LIBELLES	01 Juillet 2020 au 30 Juin 2021	01 Juillet 2019 au 30 Juin 2020	Ecart Montant	Ecart 30 Juin 2021 %
Produits d'exploitation				
-Recettes sur matches	810,00	3 470,03	-2 660,03	-76,7%
-Partenariat et publicité	29 500,00	32 256,00	-2 756,00	-8,5%
-Recettes formation				
-Recettes mise à disposition personnel	41 400,00		41 400,00	100,0%
Ventes de prestations	71 710,00	35 726,03	35 983,97	100,7%
-Autres ventes	5 360,00		5 360,00	100,0%
Ventes de marchandises	5 360,00		5 360,00	100,0%
-Subventions F.F.R.	1 231 570,73	986 589,80	244 980,93	24,8%
-Autres subventions	535 388,70	373 951,10	161 437,60	43,2%
Subventions reçues	1 766 959,43	1 360 540,90	406 418,53	29,9%
-Abonnements BO	15 600,00	14 000,00	1 600,00	11,4%
-Ventes d'imprimés		48 589,00	-48 589,00	-100,0%
-Engagements, Cotisations	81 920,00	76 000,00	5 920,00	7,8%
-Validations et ristournes sur licence				
-Recettes sur formation	162 690,00	279 210,00	-116 520,00	-41,7%
-Amendes et sanctions	16 005,00	82 035,00	-66 030,00	-80,5%
-Dons manuels bénévoles	12 888,77			
-Divers	13 280,64	67 406,56	-54 125,92	-80,3%
Autres produits d'exploitation	302 384,41	567 240,56	-277 744,92	-49,0%
Charges d'exploitation				
-Achat pour matches	265,20	639,70	-374,50	-58,5%
-Achat Coupes/Médailles	5 961,76	8 029,27	-2 067,51	-25,7%
-Equipements récompenses	2 535,06	9 922,10	-7 387,04	-74,5%
-Achat d'équipements sportifs	24 135,91	33 351,00	-9 215,09	-27,6%
-Achat divers	10 662,37	43 365,28	-32 702,91	-75,4%
Achat de marchandises	43 560,30	95 307,35	-51 747,05	-54,3%
-Fournitures administratives	7 387,39	7 842,33	-454,94	-5,8%
-Produits d'entretien	3 024,92	5 027,82	-2 002,90	-39,8%
-EDF, Eau, Gaz,,,,	3 483,73	4 384,06	-900,33	-20,5%
-Autres achats				
-Frais des locaux	77 338,55	73 568,89	3 769,66	5,1%
-Locations et maintenance MMB	57 971,07	69 091,30	-11 120,23	-16,1%
-Locations et entretien matériels sportifs	1 803,92	9 081,83	-7 277,91	-80,1%
-Frais de publication	844,54	1 047,43	-202,89	-19,4%
-Frais de poste et téléphone	30 771,63	24 938,95	5 832,68	23,4%
-Déplacements et organisations sportives	97 633,83	177 923,25	-80 289,42	-45,1%
-Missions et réceptions	16 108,05	44 974,03	-28 865,98	-64,2%
-Abandon de frais bénévoles	12 888,77			
-Publicité et manifestations	213,40		213,40	100,0%
-Autres charges externes	169 841,70	94 367,90	75 453,80	79,9%
Autres achats et charges externes	479 311,50	512 267,79	-45 845,06	-8,9%
-Impôts Foncier	7 071,00	7 565,50	-494,50	-6,5%
-Impôts Divers & Taxes	13 945,46	5 479,34	8 466,12	154,5%
-TVA non récupérable		23 023,30	-23 023,30	-100,0%
-Taxes sur salaires	38 080,83	35 300,50	2 780,33	7,9%
Impôts et taxes	59 097,29	71 368,64	-12 271,35	-17,2%
-Subventions aux clubs	224 074,90	28 506,00	195 568,90	686,1%
-Subventions aux Comités départementaux		6 995,00	-6 995,00	-100,0%
-Autres subventions	40 475,00	30 224,88	10 250,12	33,9%
Subventions accordées	264 549,90	65 725,88	198 824,02	302,5%

LIFR Exercice 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021

COMPTE DE RESULTAT	Du 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021	Du 1er Juillet 2019 au 30 Juin 2020	Ecart Montant	Ecart %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
-Ventes de prestations	71 710,00	35 726,03	35 983,97	100,7%
-Ventes de marchandises	5 360,00	0,00	5 360,00	-
Chiffre d'affaires	77 070,00	35 726,03	41 343,97	115,7%
-Subventions reçues	1 766 959,43	1 360 540,90	406 418,53	29,9%
-Autres produits d'exploitation	302 384,41	567 240,56	-264 856,15	-46,7%
-Reprise de provisions	18 006,75	4 019,04	13 987,71	348,0%
TOTAL	2 164 420,59	1 967 526,53	196 894,06	10,0%
CHARGES D'EXPLOITATION				
-Achat de marchandises	43 560,30	95 307,35	-51 747,05	-54,3%
-Variation de stock	0,00	0,00	0,00	-
-Autres achats et charges externes	479 311,50	512 267,79	-32 956,29	-6,4%
-Impôts et taxes	59 097,29	71 368,64	-12 271,35	-17,2%
-Salaires et traitements	811 405,62	678 497,21	132 908,41	19,6%
-Charges sociales	316 190,16	272 257,44	43 932,72	16,1%
-Dotation aux amortissements	87 934,24	96 990,90	-9 056,66	-9,3%
-Dotation aux provisions actif circulant	0,00	16 242,79	-16 242,79	-100,0%
-Subventions accordées	264 549,90	65 725,88	198 824,02	302,5%
-Achat imprimés	0,00	400,00	-400,00	-100,0%
-Autres charges	0,00	6 756,00	-6 756,00	-100,0%
-Pertes créances exercices antérieures	0,00	9 537,44	-9 537,44	-100,0%
-Divers	0,00	29,88	-29,88	-100,0%
TOTAL	2 062 049,01	1 825 381,32	236 667,69	13,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	102 371,58	142 145,21	-39 773,63	-28,0%
PRODUITS FINANCIERS				
-Divers	22,28	-252,65	274,93	-108,8%
CHARGES FINANCIERES				
-Intérêts des emprunts	2 802,80	3 381,80	-579,00	-17,1%
-Autres frais financiers	2 045,93		2 045,93	-
TOTAL	4 848,73	3 381,80	1 466,93	
RESULTAT FINANCIER	-4 826,45	-3 634,45	-1 192,00	32,8%
RESULTAT COURANT	97 545,13	138 510,76	-40 965,63	-29,6%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
-Dons	23 500,00			
-Sur opérations de gestion	5 332,29	8 298,05	-2 965,76	-35,7%
-Sur opérations en capital	9 687,08	16 671,00	-6 983,92	-41,9%
-Reprise sur provision				-
TOTAL	38 519,37	24 969,05	13 550,32	54,3%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
-Dons				
-Sur opérations de gestion	14 540,79	29 912,54	-15 371,75	-51,4%
-Sur opérations en capital			0,00	-
-Dotation aux provisions			0,00	-
TOTAL	14 540,79	29 912,54	-15 371,75	-51,4%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	23 978,58	-4 943,49	28 922,07	-585,1%
IMPÔTS SUR LES BENEFICES				
TOTAL DES PRODUITS	2 202 962,24	1 992 242,93		
TOTAL DES CHARGES	2 081 438,53	1 858 675,66		
EXCEDENT DE L'EXCERCICE	121 523,71	133 567,27	-12 043,56	-9,0%

CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES DE DETTES	EXCERCICE 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021
INTERÊTS SUR EMPRUNT	
Intérêts non échus sur emprunt bancaire	372,01
CHARGES SALARIALES	
Sur congés à payer	91 253,21
Prime à verser	1 800,00
CHARGES SOCIALES SUR SALAIRES	
Sur congés à payer	39 665,08
Formation professionnelle continue 01-06/21	4 867,82
Charges sociales sur prime à verser	900,00
CHARGES A PAYER ETAT	
Droits de voirie et redevance exercices antérieurs	262,50
Impôts foncier 9 & 7 Omer Talon 01-06/2021	3 985,50
Droits de voirie 2020 et 01-06/2021	54,00
Taxe publicité Enseigne 01-06/2021	19,14
Redevance TELE 2020	139,00
Redevance TELE 01-06/2021	69,50
TOTAL	**4 529,64**
CHARGES A PAYER FOURNISSEURS	
Location Terrain LA GRENOUILLERE P/LAKANAL	1 676,84
EDF 7 Omer Talon 05-06/2021	24,96
Vote en ligne AGF 2020/2021	1 986,00
Collation AGF	263,00
Commissaire aux comptes 2020/2021	8 760,00
Brochures AGO 2020/2021	969,76
Récompenses AGO 2020/2021	2 153,26
Médecine du travail	3 102,00
Habillement	855,50
Formation Civique et Citoyenne	600,00
Maintenance clim	545,90
Audio WEB 06/2020	24,00
Livrets Ecorugbymen	15 936,00
Frais CTC 03-06/2021	7 027,61
Intervenants	3 110,00
Frais déplacement	966,36
Frais formation BF	3 215,00
Divers	4 488,98
Frais arbitres	5 633,98
TOTAL	**61 339,15**
AUTRES CHARGES A PAYER	
Planète Ovale	5 060,50
Subvention psychologue LAKANAL	1 900,00
Aides diverses LAKANAL	591,42
Clubs Ambassadeur	9 100,00
TOTAL	**16 651,92**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	EXCERCICE 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021
CHARGES	
Assurance Voiture 07-21/10/2021	317,55
Maintenance informatique	6 501,11
CROSIF/AFSVFP 07-12/2020	397,50
Loyer CENTRALE TEL 07/2020	144,00
Consommation/Entretien/Connexion copieur	774,46
Jurisassociations/Jurisports/Midi Olympique	352,57
Entretien Intrusion/Incendie/Extincteur	198,62
ABT Module personnel 07/2021 à 18/04/2022	5 400,56
Portable DELL 07-08/2020	103,20
Charges locatives 9 Omer Talon	8 012,32
Défibrillateurs	352,00
Places Coupe du Monde 2023	12 057,00
Nettoyage tapis/Bonbonnes eau	250,70
Frais déplacement	50,70
TOTAL	**35 912,29**

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DE CREANCES	EXCERCICE 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021
FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	
Médecine du travail	**3 168,00**
PERSONNEL	
Indemnités journalières de sécurité sociale	1 409,73
Taxe d'apprentissage 2020	4 269,70
TOTAL	**5 679,43**
PRODUITS	
Places match France/Angleterre 2018/2019	1 944,00
IND Formation AURA 2020/2021	3 000,00
IND Formation BRETAGNE 2020/2021	1 500,00
IND Formation CQP 2020/2021	10 000,00
Subv ANS 01-06/2021	34 500,00
Subv Région 01-06/2021	55 500,00
PSE CTC 01-06/2021	32 500,00
Préfectures QPV 03-06/2021	47 000,00
Aide Apprentis 06/2021	1 999,98
Partenariat	5 000,00
Mise à disposition Lakanal CTT/CTL	1 800,00
Ligne téléphonique	164,85
Places Finale TOP14	810,00
TOTAL	**195 718,83**

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	EXCERCICE 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021
PRODUITS	
Convivialité ARBITRE 2020/2021	35 588,03
SUBV PREFECTURE PARIS QPV	16 666,68
DONS TOMBE BRENNUS	7 237,00
TOTAL	**59 491,71**

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY	Exercice clos le : 30 Juin 2021

A N N E X E

Le bilan de l'exercice clos le 30 juin 2021 présente un total de 2 241 142,06 €.

Le compte de résultat dégage un excédent de 121 523,71 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur du 2 novembre 2021.

PRESENTATION DE L'ENTITE

La Ligue Régionale Ile de France de rugby (LIFR) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 constituée par la Fédération Française de Rugby (FFR).

La Ligue a pour objet d'encourager et de développer la pratique du jeu de rugby (rugby à XV, rugby à 7, rugby à 5, rugby de plage et toutes autres formes de rugby appliquant les règles du jeu fixées par World Rugby) dans son ressort territorial, par délégation de la F.F.R dont elle assure la représentation.

Dans le cadre des compétences qui lui sont dévolues par la FFR, pour développer le rugby francilien, assumer un rôle citoyen, aider les clubs et les bénévoles et enfin donner une image positive du rugby francilien, les missions de la LIFR sont principalement les suivantes :

- L'organisation et la gestion des épreuves régionales ;
- Le développement du rugby dans les écoles de rugby et dans le milieu scolaire ainsi que dans les milieux périphériques (loisir, entreprises, quartiers) ;
- La formation des joueurs, entraîneurs, éducateurs, dirigeants, arbitres… ;
- La promotion du rugby.

Pour réaliser sa mission, la LIFR s'appuie sur un effectif (CDI et CDD) de près de 50 personnes.

Les ressources propres de la LIFR sont principalement constituées des subventions reçues de la FFR, de l'ANS, de la Région et des préfectures de l'Ile-de-France auxquelles s'ajoutent des produits issus des règlements fédéraux, des actions de formation, de partenariat et de mécénat.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY **Exercice clos le : 30 Juin 2021**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Ligue a arrêté ses comptes en respectant les prescriptions du règlement 2014-03 du Plan comptable général et les prescriptions du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC 2020-08.

Ces derniers règlements sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter 1er janvier 2020.

FAITS CARACTERISTIQUES

1/ EMBAUCHES ANIMATEURS SPORTIFS TERRITORIAUX (AST) :

La Ligue a procédé au cours de l'exercice à l'embauche de 21 AST en CDD pour une durée de 12 mois renouvelable dans la limite de 24 mois, dans le cadre du Parcours Emploi Compétences (PEC) pour le projet QPV.

2/ PANDEMIE COVID-19 :

Cette pandémie a généré les impacts suivants :

- Arrêt des compétitions/sélections et rassemblements régionaux de novembre 2020 à mi-mai 2021 ;
- Protocole sanitaire strict concernant l'exercice de l'activité sportive et des formations ;
- Mise en chômage partiel sur les mois de novembre 2020 à mai 2021 de 100% des CTC et une fraction des salariés administratifs ;
- Aide au paiement des cotisations sociales octroyé pour la période de février 2020 à mai 2020 (Covid-1)

NOTE SUR LE BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS

Les tableaux des immobilisations et amortissements de l'exercice sont communiqués ci-après.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire.

Les taux retenus (hors immeuble rue Omer Talon) sont :

- mobilier de bureau 10 % à 20 %
- matériel de bureau 10 % à 33,33 %
- matériel informatique 25 % à 50 %

L'immeuble apporté par le CIFR et acquis en indivision avec la FFR a fait l'objet d'une décomposition par nature conformément aux règles relatives aux immobilisations, à savoir :

COMPTE COMPTABLE	COMPOSANTS	VENTIL.	DUREE AMORT	TOTAL	CIFR	FFR
	Ensemble immobilier			2 000 000	1 467 000	533 000
	La quote-part CIFR ventilé :			100 %	73,35 %	
211xxx	Terrain	20 %	NA		293 400	
2131xx	Gros œuvre	40 %	40 ans		586 800	
2131xx	Façade	16 %	20 ans		234 720	
2135xx	Installation générale	12 %	15 ans		176 040	
2181xx	Agencement	12 %	10 ans		176 040	
TOTAL				**2 000 000**	**1 467 000**	**533 000**

Les locaux acquis le 30 mars 2011 ont fait l'objet de la décomposition suivante :

COMPTE COMPTABLE	COMPOSANTS	VENTIL.	DUREE AMORT	TOTAL
211xxx	Terrain	20 %	NA	82 000
2131xx	Gros œuvre	40 %	40 ans	164 000
2131xx	Façade	16 %	20 ans	65 600
2135xx	Installation générale	12 %	15 ans	49 200
2181xx	Agencement	12 %	10 ans	49 200
TOTAL				**410 000**

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

BRUT	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	13 293		13 293	0
Total Immobilisations Incorporelles	**13 293**	**0**	**13 293**	**0**
Terrain	375 400			375 400
Constructions bâtiments	1 051 120			1 051 120
Agencement aménagement construction	348 172	6 144	24 978	329 338
Agencement aménagements divers	354 721		12 961	341 760
Matériel de transport	10 571			10 571
Mat Bureau, Informatique & Mobilier	218 436	15 581	140 943	93 074
Œuvres d'art	6 000			6 000
Total Immobilisations Corporelles	**2 364 420**	**21 725**	**178 882**	**2 207 263**
Autres Immobilisations Financières	8 100		2 000	6 100
Total Immobilisations Financières	**8 100**	**0**	**2 000**	**6 100**
Total Général des Immobilisations Brutes	**2 385 813**	**21 725**	**194 175**	**2 213 363**

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY — Exercice clos le : 30 Juin 2021

AMORTISSEMENT	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Logiciels	13 293		13 293	0
Total Amortissements Immo Incorporelles	**13 293**	**0**	**13 293**	**0**
Constructions bâtiments	451 152	33 786		484 938
Agencement aménagement construction	290 667	17 873	24 978	283 562
Agencement aménagements divers	324 740	12 358	12 961	324 137
Matériel de transport	10 571	-		10 571
Mat Bureau, Informatique & Mobilier	170 745	23 917	140 943	53 719
Total Amortissements Immo Corporelles	**1 247 875**	**87 934**	**178 882**	**1 156 927**
Total Général des Amortissements	**1 261 168**	**87 934**	**192 175**	**1 156 927**

CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions appropriées et déterminées de manière individualisée.

L'état des provisions est communiqué ci-après.

L'ensemble des créances est à moins d'un an.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur prix d'acquisition.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY — Exercice clos le : 30 Juin 2021

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES

Il s'agit de la subvention d'investissement FFR de 150 000 € pour l'acquisition du 7 bis rue Omer Talon.

Cette subvention est étalée sur la durée d'amortissement des locaux et, en l'absence de clause d'inaliénabilité, sur 10 ans concernant le terrain.

Elle a été reprise en compte de résultat au cours de l'exercice pour un montant de 8 250 €.

EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	Solde au 30/06/21	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
Emprunts Société Générale :			
700 000 € 60 000 €	597 2 406	597 2 406	
Emprunts FFR :			
200 000 €	36 719	18 178	18 541
Total	39 722	21 181	18 541

AUTRES DETTES

L'ensemble des autres dettes est à moins d'un an.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY — **Exercice clos le : 30 Juin 2021**

ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin exercice
Indemnité fin de carrière	75 995	-	18 007	57 988
Total risques et charges	**75 995**		**18 007**	**57 998**
Clubs	9 115	-	-	9 115
Total dépréciation	**9 115**			**9 115**
Total Général	**85 110**		**18 007**	**67 103**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Garanties données :

Prêt immobilier Société Générale 700 000 €.

Encours au 30 juin 2021 : 597 €
Garantie donnée : Hypothèque sur locaux rue Omer Talon

Prêt immobilier Société Générale : 60 000 €

Encours au 30 juin 2021 : 2 406 €
Garantie donnée : Garantie de parts d'OPCVM.

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY — **Exercice clos le : 30 Juin 2021**

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE AU 30 JUIN 2021

CATEGORIE	N	N-1
CDI - CADRES - TECHNICIENS	 17 5	 15 8
CDD : - EMPLOYES DONT 21 AST EN CAE ET 1 ADM.	22	-
APPRENTIS	3	-
STAGIAIRES	1	-
TOTAL AU 30/06	**48**	**23**

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les membres élus du Comité Directeur de la LIFR sont tous bénévoles et à ce titre ne perçoivent aucune rémunération.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La LIFR s'appuie pour mener ses actions sur des bénévoles élus ou non. Ces bénévoles interviennent dans des secteurs très divers (administration sportive, arbitrage, officiels de matchs, ...). Ces contributions volontaires à titre gratuit n'ayant pas été valorisées à l'exception des indemnités kilométriques ci-après, elles n'ont pas fait l'objet d'une information spécifique dans la présente annexe, compte tenu de la difficulté de rassembler des informations quantitatives précises sur ces actions.

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY

9, rue Omer Talon 75011 PARIS

-.-.-.-.-.-.-

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

-.-.-.-.-.-.-

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes à Paris

Membre du G.I.E. POLARIS CONSEIL

LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY
9, rue Omer Talon
75011 PARIS

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2021

Aux Membres,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la LIGUE REGIONALE ILE DE FRANCE DE RUGBY (ci-après LIFR), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurons découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

2, RUE DE PHALSBOURG - 75017 PARIS - TÉL. 01 47 66 58 20 - FAX 01 47 66 56 93 - e-mail : ufp@ufp.fr
CAPITAL 76 000 € - RCS PARIS B 612 000 836 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 03 612 000 836

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY A LA LIFR

Dirigeants communs :

- Monsieur Florian GRILL : Président de la LIFR est membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby,

- Monsieur Jean-Claude SKRELA : Membre du Comité Directeur de la LIFR est membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby.

La FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY a accordé à la LIFR un montant global de subventions en ce compris les indemnités kilométriques, les tablettes et les services civiques de 1 231 571 €.

Ce montant a été réparti ainsi qu'il suit à ses bénéficiaires, conformément à la demande de la FEDERATION FRANÇAISE DE RUGBY à savoir :

- Ligue Régionale Ile de France de Rugby : 966 657 €
- Clubs : 195 411 €
- Divers organismes : 69 503 €

Fait à Paris,
Le 10 Novembre 2021

Le Commissaire aux comptes
UNION FIDUCIAIRE DE PARIS

Pierre ANCELY

ANNEXE 5

Procès-verbal de Constat d'Huissier

Stéphanie SCHAMBOURG
Sandrine PANHARD
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
62, Rue la Boétie - 75008 PARIS
Tél : 01 53 30 80 00
Fax : 01 42 66 95 51

PREMIERE EXPEDITION

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN ET LES SEIZE et DIX-HUIT NOVEMBRE

À LA REQUÊTE DE :

La société **I-INTERACTION**, Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 531 685 915, dont le siège social est à PARIS 8ème arrondissement, 10, Rue du Colisée, agissant poursuites et diligences de son Président, Monsieur Gabriel Lugassy, domicilié en cette qualité audit siège,

IL M'A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ :

Qu'elle s'est ainsi vue confier, par la « **Ligue de Rugby Ile de France** » l'organisation et la gestion de la procédure de vote électronique du scrutin se tenant du **mercredi 17 novembre 2021 à 09 heures au jeudi 18 novembre 2021 à 21 heures 15.**

Que pour ce faire, la Requérante a préalablement adressé un lien d'identification unique et une clé privée par email à chaque votant lui permettant de voter les résolutions mises à l'ordre du jour et de chiffrer son bulletin dans l'urne à la fin du processus de vote.

Qu'un numéro de suivi est affiché à la soumission du bulletin afin de pouvoir vérifier sa présence dans l'urne à tout moment.

Que les empreintes numériques du scrutin, de la liste d'émargement et du serveur de déchiffrement sont affichées à tout moment sur le lien du scrutin. Le votant peut s'assurer que les empreintes présentées sont identiques à l'ouverture et à la clôture du scrutin. Ces empreintes permettent à tout moment de s'assurer de l'absence d'altération des données du scrutin.

Que les votes sont enregistrés instantanément sur la plateforme.

Qu'au dépouillement du scrutin, les résultats et les empreintes sont diffusés directement sur le lien du votant.

Qu'un lien permettant de générer une clé de déchiffrement, personnelle et non accessible par le prestataire de vote, est adressé par courriel à l'Huissier de Justice.

Qu'à la génération de la clé de déchiffrement, l'urne est ensuite scellée.

Que l'urne ne pourra être dépouillée que grâce à cette même clé et celle du serveur de vote.

Que les données sont ensuite supprimées de la plateforme à expiration du délai légal.

Qu'elle souhaite que les empreintes numériques du scrutin et de la liste d'émargement, au début et à la fin du scrutin, ainsi que des résultats du vote soient constatés par un Huissier de Justice et que de l'ensemble, il soit dressé procès-verbal de constat.

Que pour le besoin des constatations, un lien d'accès personnel, à l'interface d'administration du scrutin est adressé à l'Huissier de Justice.

Que pour la sauvegarde de ses droits et intérêts, la société I-INTERACTION me requiert afin de procéder à toutes constations utiles et nécessaires et de l'ensemble, dresser procès-verbal de constat,

DÉFÉRANT À CETTE RÉQUISITION :

Je soussignée **Stéphanie SCHAMBOURG**, Huissier de Justice associé de la Société Civile Professionnelle Stéphanie SCHAMBOURG & Sandrine PANHARD, y demeurant 62 rue la Boétie à PARIS 8ème arrondissement.

Depuis mon ordinateur de marque INTEL, modèle NUC6i5SY connecté au serveur informatique de mon étude.

Il fonctionne sous Microsoft Windows 10.

Mardi 16 novembre 2021 à 18h20, à l'aide du lien réceptionné par mail, je me suis connectée au serveur du scrutin du système« i-Périclès » à l'adresse suivante: https://urne.i-pericles.com.

Je clique sur la mention « générer ma clé » afin de sceller l'urne et permettre au prestataire de vote de publier le scrutin.

Je me déconnecte de la plateforme.

A 18h24, je reçois par mail, les empreintes numériques du scrutin suivante:

10v7qe/3gcEYdffoVBbr60nMzuu30ADIKAYLeP/sOAE

Et à mêmes requête et élection de domicile que dessus,

Jeudi 18 novembre 2021 à 21h27, toujours à l'aide du lien précédemment réceptionné par mail, j'accède au serveur du scrutin et sélectionne la mention « interface scrutateur ».

Monsieur Gabriel LUGASSY procède au dépouillement du scrutin.

J'actualise alors ma page et effectue un copier/coller de la clé de déchiffrement et clique sur la mention « déchiffrer ».

Après actualisation, apparait une page indiquant que le scrutin a été dépouillé.
Cette page comporte les empreintes numériques à la fermeture du scrutin, les résultats de vote et la liste d'émargement.

Je relève les empreintes numériques à la fermeture du scrutin:

l0v7qe/3gcEYdffoVBbr60nMzuu30ADiKAYLeP/sDAE

Les empreintes numériques sont similaires, aucune altération des éléments du scrutin n'est constatée.

Les résultats de vote obtenus sont les suivants :

L'empreinte numérique du serveur de vote est : [illegible]

L'empreinte numérique du scrutin est : [illegible]

La liste d'émargement comporte 64 votants et a pour empreinte numérique : [illegible]

Date de dépouillement : jeudi 18 novembre 2021, 21:27

Bulletins dépouillés : 45 / 64 (70%)

Voix exprimées : 363 / 512 (71%)

Approuvez-vous le Rapport Financier au 30 juin 2021 présenté par le Trésorier Général ?
- **POUR: 357 (98.35%)**
- ABSTENTION: 6 (1.65%)
- CONTRE: 0 (0.00%)

Approuvez-vous l'affectation du résultat financier 2020/2021 ?
- **POUR: 357 (98.35%)**
- ABSTENTION: 6 (1.65%)
- CONTRE: 0 (0.00%)

Approuvez-vous les Conventions Règlementées ?
- **POUR: 357 (98.35%)**
- ABSTENTION: 6 (1.65%)
- CONTRE: 0 (0.00%)

Sont placés sur clé USB et annexés à l'Expédition du présent procès-verbal de constat:

- l'empreinte de l'urne,
- les bulletins de vote chiffrés,
- la liste d'émargement,

Mes constations achevées, je me suis déconnectée.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS VERBAL DE CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Acte compris dans l'enregistrement du mois de sa date.

Stéphanie SCHAMBOURG

SCP SCHAMBOURG et PANHARD
Huissiers de Justice Associés
62, rue la Boétie
75008 PARIS